ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Benefices agricoles

Question écrite n° 5390

Texte de la question

M Jean-Paul Charie appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la foret sur le regime fiscal applique aux frais lies a un deuxieme remembrement. Les agriculteurs concernes souhaiteraient que ces depenses puissent etre soit amorties, soit deductibles des benefices imposables. Il lui demande de bien vouloir lui preciser quelle suite il entend donner a ces suggestions.

Texte de la réponse

Reponse. - Par nature, les frais occasionnes par un remembrement ont pour effet d'accroitre la valeur patrimoniale des terres concernees, notamment par les travaux d'infrastructures collectives et les travaux constituant les ameliorations foncieres permanentes, tels l'arasement des talus, la creation de fosses notamment. Ces depenses constituent un element du prix de revient des terres. Si le proprietaire exploitant, soumis a un regime reel, a inscrit ses terres a l'actif de son exploitation, ces depenses doivent etre inscrites, a titre obligatoire, a un compte d'immobilisations non amortissables. Si cet exploitant a opte pour le maintien de ses terres dans son patrimoine prive, aucune inscription a l'actif ni aucune deduction ne peuvent etre pratiquees. Si ces depenses sont supportees par le fermier, elles peuvent etre inscrites dans un compte d'immobilisations non amortissables. Si elles sont payees par le fermier a un tiers en l'acquit du proprietaire, en execution d'une clause expresse du bail, elles sont considerees comme un supplement de loyer deductible dans les conditions de droit commun. Ce traitement fiscal est identique pour chacun des remembrements successifs.

Données clés

Auteur : M. Chari• Jean-Paul
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 5390
Rubrique : Impot sur le revenu
Ministère interrogé : agriculture et forêt
Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 novembre 1988, page 3281